

Critères pour l'évaluation des bâtiments – monuments historiques

Histoire	<p>Valeur historique : l'immeuble témoigne d'activités, d'événements ou de personnages dignes de mémoire. Le caractère historique peut être évalué sous divers points de vue : activité artisanale ou artistique, vie spirituelle, sociale ou économique etc...</p>
Situation	<p>Situation : l'immeuble est une composante de la structure ou du caractère d'un site construit. Le rôle de l'immeuble peut être évalué à divers niveaux: silhouette du site, configuration et disposition des espaces construits et des espaces libres etc...</p>
Art, architecture, technique	<p>Forme et éléments décoratifs: l'immeuble présente des éléments artisanaux ou artistiques ayant un intérêt particulier. La qualité d'exécution peut être évaluée sous divers angles : forme générale, détails constructifs, décor d'architecture, peintures, sculptures, aménagements etc...</p> <p>Critères techniques: valeur sur le plan de l'évolution des techniques de construction, qualité de la construction, qualité artisanale et/ou technique de l'exécution.</p>
Intégrité	<p>Intégrité : L'immeuble est demeuré plus ou moins intact. L'état de conservation peut être évalué sous diverses faces: matériaux, forme de la construction, organisation des espaces etc...</p>
Représentativité	<p>Représentativité : l'immeuble concentre les caractéristiques constitutives d'un type; il est exemplaire d'une catégorie. Le type peut être défini sous divers aspects: technique de construction, forme architecturale, configuration du plan, style etc...</p>
Rareté	<p>Rareté : l'immeuble est rare; il en existe peu d'exemples du même genre. La rareté peut être évaluée sous diverses perspectives: période de construction, fonction, technique de construction, forme architecturale, style etc...</p>